

Canne N°3 Blanche

Bulletin trimestriel
Juillet - août - septembre 2023



Bureau de dépôt : Bruxelles X
N° d'agrégation : P207078

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

Kellogg's®

Des boîtes de céréales et snacks équipées d'une technologie inédite pour non-voyants et malvoyants.

Kellogg's s'engage en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en utilisant la technologie Navilens pour rendre ses emballages accessibles aux personnes atteintes de déficiences visuelles.

Cette technologie consiste en un code apposé sur les emballages qui permettra aux smartphones de détecter et lire à voix haute l'étiquette et la liste des allergènes à l'utilisateur.

Kellogg's s'est engagé à adapter toutes ses boîtes de céréales et snacks vendues en Europe. La majorité des boîtes Kellogg's ont déjà la communication Navilens.



**Découvrez Navilens
sur les paquets Kellogg's**



EMBRASSONS LES TECHNOLOGIES !

« Esclaves des écrans », « Technologies partout, démocratie nulle part », « Ce que vous apprenez maintenant sera obsolète dans 5 minutes ». On pourrait multiplier les débats et les critiques sur la place qu'occupent les technologies dans nos vies. Et pourtant, à la Ligue Braille, nous embrassons la technologie. Elle ouvre tant de perspectives pour les personnes déficientes visuelles, vers une plus grande indépendance et une plus grande autonomie. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour familiariser nos bénéficiaires avec ces outils.

En octobre, nous proposerons une nouvelle édition du BrailleTech, la Semaine des technologies. Notre rendez-vous avec tous les fournisseurs belges d'outils adaptés aux personnes aveugles et malvoyantes. Et, évidemment, les conseils avisés et indépendants de nos thérapeutes et spécialistes de la déficience visuelle.

Dans ce numéro, découvrez un avant-goût de notre Semaine des technologies, ainsi que les applications et appareils du moment. Prêt à monter dans le train des nouvelles technologies ? La Ligue Braille vous mettra sur la bonne voie, du 9 au 14 octobre.

Au plaisir de vous y retrouver !

Dossier : Semaine des technologies..... 4

- Bienvenue au BrailleTech 2023 !
- La Ligue Braille vous (re)connecte
- La fracture numérique
- Un stage numérique pour nos seniors
- Canne électronique, le futur ?

Portrait 14

- In memoriam: Marc Giboux

Santé 16

- De plus en plus d'enfants myopes

Technologie 19

- iPhone VS Android

Vos droits 22

- En direct du Service social

Vie quotidienne 24

- Connectez votre habitat
- Dogs4Blind ouvre un centre de dressage
- Quoi de neuf au BrailleShop ?

Emploi 28

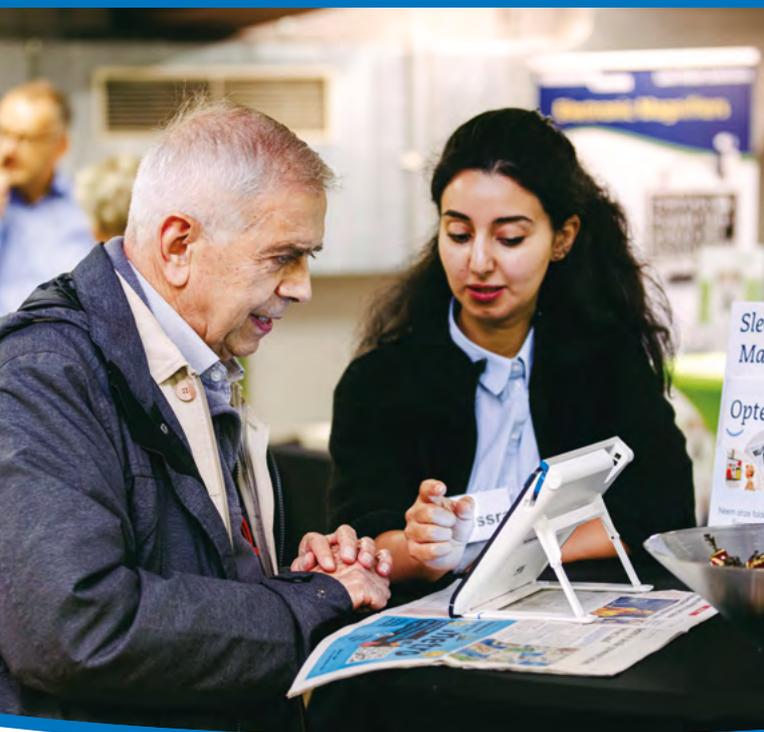
- La Ligue Braille pionnière !

Loisirs 30

- Livre audio, mode d'emploi
- Le Tactile Tour à Bruxelles
- Quoi de neuf à la Bibliothèque ?

Merci ! 36

- Merci à nos bénévoles
- Nos cartes de vœux sont de retour !
- Appel - Enquête
- La joie des stages



BIENVENUE AU BRAILLETECH 2023 !

Rendez-vous incontournable désormais, au siège de la Ligue Braille et en ligne depuis la pandémie, la Semaine des technologies est de retour cet automne ! Rendez-vous les 9 et 10 octobre sur Zoom et du 12 au 14 octobre à Bruxelles.

En 2022, les demandes à notre Service d'information sur les adaptations techniques ont augmenté de façon très nette et notamment les cours personnalisés pour apprendre à utiliser un smartphone ou une tablette. Nous avons également reçu plus de demandes d'intervention financière pour l'achat de ces nouvelles technologies. Les seniors sont très demandeurs, ce qui nous ravit. Car louper le coche du numérique, c'est risquer de s'isoler ou de devenir dépendant de ceux qui savent l'utiliser. (Voir notre article sur la fracture numérique p9).

Le bon matériel

Le BrailleTech c'est d'abord un salon qui rassemble les fournisseurs belges

de matériel adapté au handicap visuel. Ergra Engelen, Koba Vision, Ommezien, Optelec, Sensotec, Van Lent Systems et VoiZi feront la démonstration de leurs lunettes adaptées, vidéo-loupes, loupes électroniques portables, barrettes braille, lecteurs de livres audio, logiciels d'agrandissement et de synthèse vocale. Nos thérapeutes seront également présents de jeudi à samedi compris, de 9 h 30 à 16 h 30. N'hésitez pas à solliciter leur expertise pour choisir le produit le plus adapté. Ils vous conseilleront en toute indépendance.

Comptez aussi sur la présence de notre Service social. Vous pourrez, en toute discrétion, y prendre connaissance des différentes aides disponibles pour vous équiper.

Notre BrailleShop sera également ouvert durant tout le salon. Vous aurez la possibilité d'y tester les plus de 600 produits qui y sont vendus toute l'année. Enfin, notre Bibliothèque et notre Ludothèque seront accessibles jusque vendredi inclus.

**Envie d'assister au BrailleTech Digital ou Live ?
Inscriptions et programme complet des ateliers et conférences sur www.braille.be ou au 02 533 32 85**

Offrez une première canne blanche à un membre

Les personnes aveugles et malvoyantes disposent aujourd'hui d'une multitude d'outils, de la simple loupe aux aides techniques les plus sophistiquées. Mais une aide reste indispensable à leur mobilité, c'est la canne blanche. La Ligue Braille a toujours été mobilisée sur les questions de mobilité. Elles étaient au cœur de notre Semaine de la Ligue Braille, en mars dernier. Nous avons mené une enquête à grande échelle sur les déplacements de nos membres et les difficultés rencontrées. En septembre, nous avons mené des actions de sensibilisation, en marge de la Semaine de la mobilité, à Ath, Louvain et au centre commercial Docks Bruxsel.

Afin de soutenir au maximum la mobilité des personnes malvoyantes, nos bénéficiaires ne doivent pas financer eux-mêmes leur première canne blanche (qui coûte environ 100 euros). En effet, la Ligue Braille intervient via un fonds dédié. Vous désirez contribuer à alimenter ce fonds et nous aider ? Faites un don sur le compte BE11 0000 0000 4848 avec la mention « Première canne ».

Chaque don de 100 euros permettra d'équiper une personne aveugle ou malvoyante. Grâce à la déduction fiscale, il ne vous en coûtera que 55 euros.

MERCI de tout cœur !



LA LIGUE BRAILLE VOUS (RE)CONNECTE

Demander un certificat à sa commune, réserver un voyage ou faire livrer ses courses en restant chez soi, c'est possible grâce aux smartphones, tablettes ou ordinateurs. À condition de savoir les utiliser ! C'est l'une des missions de la Ligue Braille.



Si les jeunes semblent être nés un téléphone à la main, tout n'est pas si logique et intuitif pour tout le monde, certainement pas pour les personnes aveugles et malvoyantes. La Ligue Braille propose des cours pour apprendre à utiliser ces objets connectés. Un service qui connaît un grand succès, particulièrement depuis la pandémie ! Myriam Chabot fait partie du Service d'information sur les adaptations techniques qui dispense les précieuses leçons.

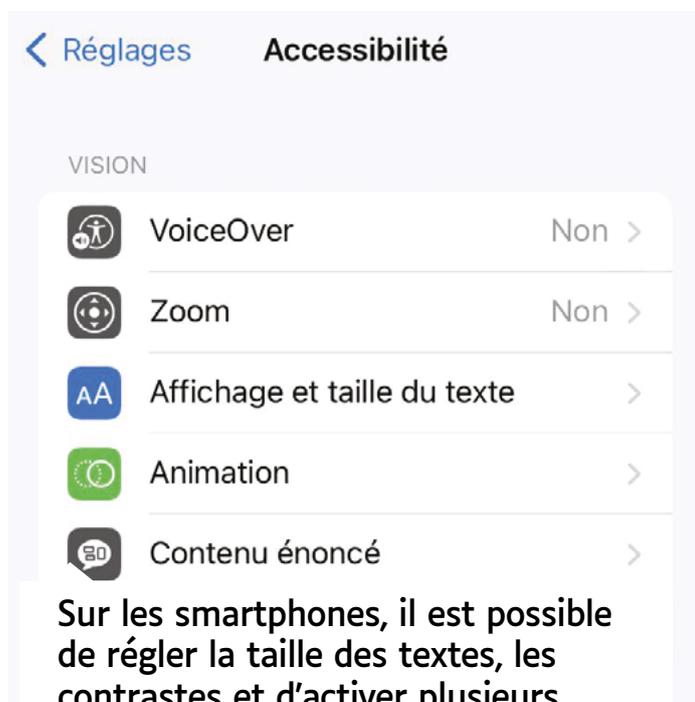
« Nos apprentis sont envoyés par le Service social, qu'ils aient déjà un smartphone ou pas. Nous avons des modèles qui fonctionnent avec Android ou iOS (Apple), ce qui permet à la personne de les tester et choisir le plus adapté ».

Bilan de compétences

Tout commence toujours par un bilan : quelles sont les compétences technologiques de la personne et quels sont ses besoins. Les plus de 65 ans sont les plus demandeurs. « Certains veulent juste passer des appels et envoyer des SMS, l'achat d'un smartphone ne se justifie pas, la personne est alors orientée vers les GSM à grosses touches que l'on trouve au BrailleShop ». Pour ceux qui ont besoin d'un smartphone, le cours dure une heure trente. « En général, on table sur 4 ou 5 rendez-vous, puis on refait un bilan. Parfois certains vont plus loin que ce qui avait été discuté ».

Première étape, gérer l'accessibilité, dans les réglages. « Les constructeurs ont fait de gros efforts, ces dernières années, pour le public mal ou non voyant. On peut adapter la taille des lettres, les contrastes, la lumière. On peut activer le zoom ou VoiceOver/TalkBack (deux applications qui lisent à voix haute les informations à l'écran). L'accessibilité passe aussi

par des commandes manuelles. Sur certains modèles, taper 2 ou 3 fois sur l'écran par exemple, ou sur l'arrière du téléphone, correspond à des commandes particulières.



Sur les smartphones, il est possible de régler la taille des textes, les contrastes et d'activer plusieurs commandes utiles

Ce qui nous importe, c'est que chacun gagne en autonomie, en fonction de ses besoins et de ses compétences. Certains, c'est vrai, ont plus de mal et ont besoin de plus de temps et d'exercices pratiques. Tous reçoivent un syllabus en grands caractères qui rappelle les étapes à suivre. Pour les personnes aveugles, nous enregistrons ce mode d'emploi en vocal, grâce au dictaphone du téléphone ».

L'assistant vocal

L'outil est disponible sur votre smartphone ou une enceinte

connectée, à la maison. Il s'appelle Siri, Alexa, Google ou Bixby et répond à de nombreuses demandes comme « Quelle sera la météo demain ? » ou « Lance un minuteur de 3 minutes ». À condition de poser la question correctement ! « Il y a des personnes âgées pour qui il est impossible de parler à une enceinte. Il peut aussi y avoir un problème de diction ou de langue, mais la plupart du temps, c'est un service très utile ».

Pratique également lorsqu'il est compliqué de manipuler le smartphone, en cas de tremblements, par exemple. L'assistant vocal peut accéder aux applications. Exemple : « Siri, ouvre l'application Belfius. Consulte mon solde. Paie telle facture ».

Les applications

Des applications ont été créées spécifiquement pour le public aveugle et malvoyant. Citons Seeing AI (Apple) qui scanne des documents et les lit à voix haute. Pratique pour lire un menu, une lettre ou un emballage. Grâce à l'Intelligence Artificielle, cette application peut également scanner un visage et décrire l'humeur de la personne. L'équivalent sur Android s'appelle LookOut. Pour ceux qui se déplacent, l'app SNCB Assist a été récemment mise à jour et répond mieux aux attentes. Citons Moovit pour les déplacements en transports en commun.

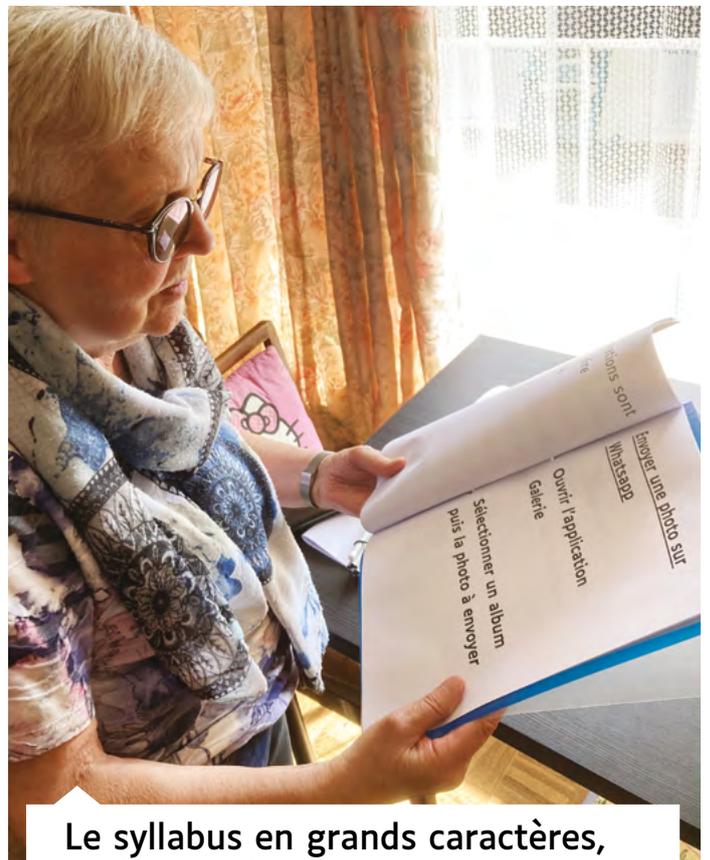
De nombreuses applications sont tout à fait accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes. Selon notre enquête sur la mobilité (Canne Blanche n°1 – 2023), 75 % des sondés utilisent Google Maps pour leurs trajets. « L'application Uber est aussi très accessible et sa version EATS est très utilisée par les personnes mal ou non voyantes pour consulter le menu, lorsqu'ils sont au restaurant. Globalement, la plupart des applications traditionnelles sont compatibles avec TalkBack (Android) et plus encore avec VoiceOver (iPhone), notamment l'application ItsMe qui sert à s'identifier en ligne, se connecter aux portails des administrations, confirmer des transactions ou signer des documents ».

En revanche, des applications restent très mal conçues et pas du tout adaptées. « YouTube est un labyrinthe pour les personnes malvoyantes. Il faut tout balayer, ça prend un temps effroyable. La plupart des applications bancaires ont également pas mal de travail à faire pour être réellement accessibles. Parfois, les agrandissements font sortir des éléments de l'écran, ce qui fait rater des informations ».

L'échéance 2025

En principe, ces applications mal

conçues ne devraient plus l'être très longtemps. L'Acte Législatif Européen sur l'Accessibilité entre en vigueur ce 28 juin 2025. Passé cette date, tous les produits et services devront être accessibles aux 87 millions d'Européens qui sont en situation de handicap. Les ordinateurs, smartphones, tablettes et leurs systèmes d'exploitation, les terminaux (distributeurs automatiques de billets, de titres de transport et les bornes d'enregistrement), les services de téléphonie, les livres numériques et le commerce en ligne devront être utilisables par tous, notamment les personnes en situation de handicap visuel. En Belgique, une dérogation a été accordée aux microentreprises qui ont jusqu'à 2030 pour se conformer aux nouvelles exigences européennes.



Le syllabus en grands caractères, toujours utile quand on est de retour à la maison

LA FRACTURE NUMÉRIQUE

La crise du COVID-19 a accéléré la digitalisation de notre société, mais les plus vulnérables restent très exposés au décrochage. C'est encore plus vrai pour les personnes aveugles et malvoyantes.



Selon le dernier Baromètre de l'Inclusion numérique 2022 de la Fondation Roi Baudouin, 92 % des ménages belges disposent d'une connexion internet à la maison. Parmi les 8 % de personnes non connectées, 22 % ne disposent pas du matériel, 21 % de la connexion, 35 % ne voient pas l'intérêt d'avoir une connexion à domicile et 31 % n'ont pas les compétences numériques requises. La Belgique fait partie des moins

bons élèves européens : 39 % des Belges disposent de faibles compétences numériques et 7 % ne les utilisent pas. On arrive donc à un total de près d'un belge sur 2 dont les compétences numériques sont faibles. C'est surtout le cas des femmes, des personnes isolées, des plus de 55 ans et des personnes à faibles revenus.

Des sites lisibles

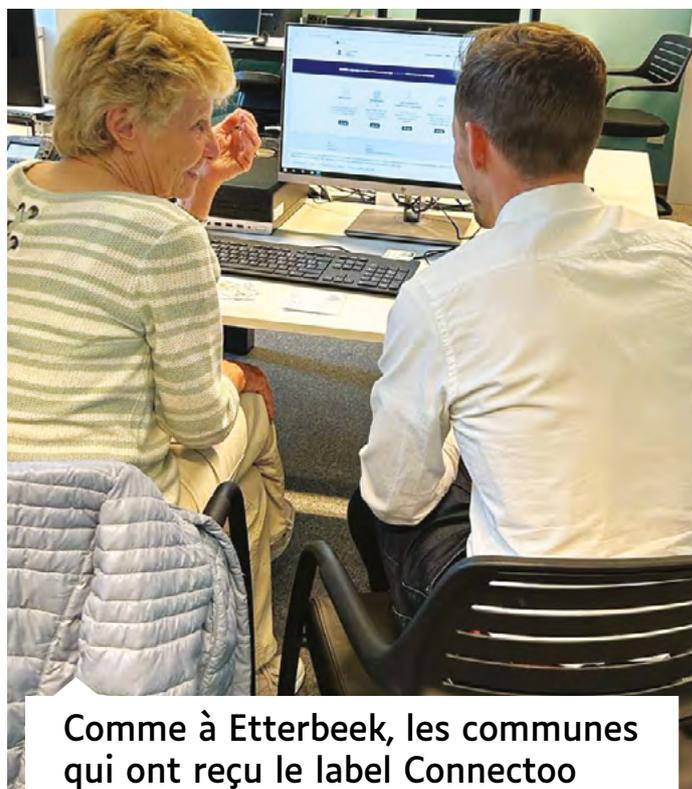
Ce Baromètre ne tient pas compte du handicap. Or, quand on est non ou malvoyant, s'ajoute le problème de l'accessibilité. Vous avez beau avoir le matériel et les compétences, si le site ou l'app n'ont pas été conçus pour être lisibles, vous n'y resterez pas longtemps. En Belgique, les sites des organismes publics doivent être e-accessibles. Ce n'est pas (encore) le cas pour les sites commerciaux. Globalement, les erreurs les plus fréquentes sont : le manque de contraste dans les textes et les images, des erreurs dans la structure du menu (ce qui perturbe la navigation), l'absence de description des images (la personne sait qu'il y a une photo, mais elle n'est pas décrite. Parfois, des informations importantes se trouvent sur cette photo). Et, enfin, le manque de description des champs de formulaire, (que dois-je écrire ?) ou de raccourcis pour éviter

les menus et atteindre directement le contenu.

En Belgique, de plus en plus de services sont digitalisés. On peut désormais obtenir une carte de riverain, un certificat de bonne vie et mœurs ou prendre un rendez-vous chez le médecin en ligne. Avec le risque de perdre ceux qui n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas le numérique. Heureusement, il est encore possible de faire « à l'ancienne » : « 200 000 Belges rentrent encore leur déclaration d'impôt sur papier, il n'est pas question de supprimer ce service pour le moment » confirme Florence Angelici, la porte-parole du Service Public Fédéral Finances. « Il est plus facile pour les personnes aveugles et malvoyantes d'utiliser la déclaration préremplie de tax-on-web. Elles sont également prioritaires pour l'aide au remplissage ».

Malheureusement, certaines communes ou régions remplacent progressivement leurs guichets par des bornes sans agents. Ces guichets ne sont pas toujours accessibles aux personnes en situation de handicap visuel. Selon Statbel (Office Belge de statistiques), 49 % des Belges n'ont toujours pas de contact numérique avec les services publics. Parmi les plans du gouvernement pour réduire la fracture numérique, il y a Connectoo, un label décerné aux

villes et communes qui accompagnent les citoyens dans leur digitalisation (MyPension, Masanté, ItsMe, etc.). Un peu moins de 3 000 agents ont suivi la formation Connectoo. Près de 80 institutions publiques disposent au moins d'une personne formée spécifiquement pour aider et accompagner les citoyens à s'identifier ou faire des démarches administratives en ligne. L'objectif est d'annihiler la fracture numérique en Belgique d'ici 2030.



Comme à Etterbeek, les communes qui ont reçu le label Connectoo guident les administrés dans leur digitalisation

Les demandes du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH)

Dans sa dernière note de position, approuvée en 2022, le CSNPH avance quelques pistes pour contrer les

inégalités numériques qui frappent les personnes en situation de handicap. Sur l'aspect financier, le Conseil plaide pour un tarif social de l'Internet et de l'Internet mobile. Il réclame également la création d'espaces publics numériques où les citoyens ont accès à un ordinateur et une aide pour les démarches en

ligne. Il demande au gouvernement d'investir de manière adéquate dans l'apprentissage des compétences numériques, pour tous. Enfin, il plaide pour que la numérisation ne se fasse pas au détriment des solutions non numériques et que le maintien de ces solutions non numériques n'implique pas de coût supplémentaire.

Des Fonds pour être connectés

Cette fracture numérique est donc aussi économique. Smartphones, tablettes et ordinateurs coûtent plusieurs centaines d'euros. Une dépense impossible pour de nombreux seniors ou personnes en situation de handicap. L'AVIQ, le VAPH et le PHARE peuvent intervenir, en partie. Les assistants sociaux de la Ligue Braille vous aideront à remplir votre demande d'intervention, avant l'achat. Si vous n'êtes pas éligibles à ces aides, deux fonds peuvent vous aider.

Le **Fonds Laurentine Poncet**, lancé en février 2023, est destiné aux personnes de moins de 65 ans. L'aide est de 50% du prix d'achat pour un maximum de 400 euros pour un smartphone et 300 euros pour une tablette. Pour obtenir cette intervention, il faut avoir suivi et réussi un suivi des compétences numériques qui peut être réalisé à la Ligue Braille.

Les personnes de plus de 65 ans peuvent faire appel au **Fonds Zoé** de la Ligue Braille. L'aide est également fixée à 50% du prix d'achat, pour un montant maximum de 400 euros pour un smartphone et 300 euros pour une tablette. Il faudra, là aussi, prouver que vous êtes en mesure d'utiliser l'outil. N'hésitez pas à demander l'aide de notre Service social pour savoir si vous pouvez prétendre à ces fonds.



UN STAGE NUMÉRIQUE POUR NOS SENIORS

Vous avez loupé le coche du numérique ? Vous pensez que les tablettes sont faites pour les jeunes ? Détrompez-vous ! Depuis 2022, la Ligue Braille organise des stages numériques gratuits pour les seniors. D'abord à Gand, puis Hasselt cette année, l'initiative à succès aura aussi lieu côté francophone en 2024. Un grand merci au Fonds Schailleé-Deceuninck, qui rend ce stage possible.

Un stage encore assez neuf, mais déjà bien installé : en journée, les seniors se réunissent dans l'antenne régionale de la Ligue Braille pour y suivre un cours intensif d'utilisation de l'iPad.

Envoyer un message, lire un e-mail,



La découverte de l'univers iPad peut commencer !

écouter un livre audio, gérer son agenda, utiliser des applications ou programmes utiles comme Siri, Zoom ou VoiceOver, etc. Toutes ces tâches et fonctionnalités sont abordées de façon approfondie et à un rythme agréable.

Pendant ce temps, les accompagnateurs visitent la ville hôte. En fin de journée, le groupe se retrouve pour partager un moment convivial au restaurant, puis chacun retrouve sa chambre d'hôtel, avant la seconde journée d'apprentissages et de visites concoctées par nos services.

Un séjour dépaysant, instructif et en compagnie d'autres personnes aveugles et malvoyantes et leur accompagnant. Cerise sur le gâteau, l'apprentissage se poursuivra à la maison puisque chaque stagiaire repart avec l'iPad chez lui.



Pause au musée du genièvre pour les accompagnateurs

CANNE ÉLECTRONIQUE : LE FUTUR ?

Le numérique est partout et l'univers du handicap visuel n'échappe pas à la règle. La symbolique canne blanche est maintenant connectée ! Venez la tester ce 12 octobre, au BrailleTech.



Depuis septembre 2021, la Ligue Braille teste le boîtier Rango. D'abord nos thérapeutes qui l'ont trouvé convainquant et proposent désormais aux bénéficiaires de le tester. « Une fois fixé sur la canne et jumelé au smartphone via une application et grâce au Bluetooth, Rango signale, avec des alertes sonores, les obstacles jusqu'à 2,5 mètres, de la tête aux pieds, comme un grand bouclier placé devant la personne », explique Coralie, instructrice de locomotion à la Ligue Braille. Le plus, c'est la géolocalisation. « Via des écouteurs externes, (qui permettent d'entendre aussi les bruits de la rue), il énonce les intersections des voiries et les arrêts et horaires des transports

en commun proches. De toutes les cannes électroniques que nous avons testées, c'est celle qui offre le plus de possibilités et le plus d'améliorations à venir » termine Coralie.

Quel remboursement ?

Rango coûte 1 500 euros et n'est, pour l'instant, que très partiellement remboursé. **En région Bruxelloise**, le PHARE se charge du dossier, jusqu'au 1er janvier 2024 et le passage de la compétence aux mutuelles. Les Bruxellois peuvent obtenir un remboursement sur présentation d'un rapport détaillé (qui peut être rédigé par la Ligue Braille) attestant que le dispositif est une aide indispensable à leur recherche d'emploi, formation ou carrière et qu'ils utilisent Rango de manière efficace.

Pas de remboursement (pour le moment) **en Wallonie**. L'AVIQ intervient à l'achat d'une canne blanche classique. Elle rembourse 53 € plus TVA pour la canne et 16 € plus TVA pour un embout spécial.

En Flandre, Rango n'est pas dans la liste du matériel remboursé par la VAPH, mais il est possible d'introduire une demande au Bijzondere Bijstandscommissie. Il n'y a pas de réponse standard, ni de budget fixé. La Ligue Braille peut vous aider à rentrer ce dossier.



IN MEMORIAM: MARC GIBOUX

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès, ce 27 juin, de Monsieur Marc Giboux, Président de la Ligue Braille, de 2002 à 2011.

« Il restait néanmoins toujours impliqué » rappelle Michel Berlo, l'actuel Président. « Quelques jours avant son décès soudain, il assistait, comme d'habitude, au Comité de direction, en tant qu'expert et administrateur de la Fondation d'Utilité Publique dont il était l'un des architectes. Il continuait de se distinguer en posant la bonne question, au bon moment ».

Michel Magis, Conseiller au Comité de direction et à l'Organe d'administration de la Ligue Braille poursuit : « La sagesse était sûrement une de ses qualités. Il avait cette capacité à peser le pour et le contre et donner son avis de façon simple et pointue à la fois ».

Né en 1942, en pleine guerre, diplômé de Solvay, le tout jeune ingénieur commercial quitte la Belgique pour aller travailler à la Banque Nationale de Paris, puis à Lille avant de revenir à Bruxelles. Il garde un pied à Orgeo, en province de Luxembourg, le village de son père auquel il était très attaché. Amoureux de la campagne, il aimait aussi beaucoup la côte et Knokke, l'écrin de ses vacances d'été.

Le calme et la discrétion

Décrire Marc ? Sa cousine germaine, Michèle, se souvient :

« Il avait beaucoup d'humour, mais à l'anglaise. Un homme calme et très cultivé. Amateur de théâtre, d'opéra et de voyages, Marc était également passionné par la finance ». Recruté

en 1973 par la Banque Degroof, il sera sensibilisé au handicap visuel par ses collègues, dont certains étaient (ou sont encore) membres du Conseil d'administration de notre ASBL. « Marc était un grand lecteur et disait souvent que ne plus pouvoir lire serait pour lui une catastrophe » explique Michèle.

C'est d'ailleurs sous sa présidence, en 2005, que la Ligue Braille se lance dans la numérisation des livres audio. Sous son impulsion également : la création, en 2003, du BrailleDay, journée dédiée aux enfants scolarisés dans l'enseignement spécialisé. En 2002, la Ligue Braille renouvelle son site internet et le rend totalement accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Enfin, c'est également lorsqu'il était Président que la Ligue Braille a reçu, en 2009, la toute première visite de sa Majesté la Reine Mathilde, alors Princesse.



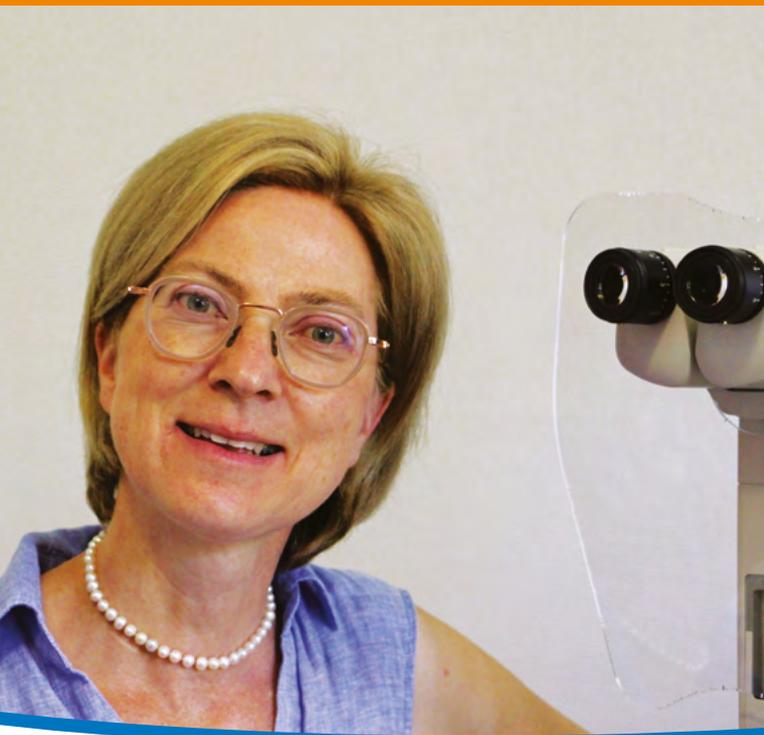
Marc Giboux et le directeur Pierre-Baudouin Bareel, lors de la conférence de presse de la Semaine de la Ligue Braille, en 2004

Christine, une autre cousine, ajoute « il parlait souvent de la Ligue Braille, des nouveaux projets, ça le portait véritablement. Il parlait peu de lui. Il s'intéressait plus aux autres qu'à lui ».

Un homme généreux et humble. « Il était très discret, très réservé. Enfant, il était clairement le moins turbulent des trois cousins. Adulte, Marc est devenu un homme extrêmement posé, fidèle à ses amis et doté d'une mémoire exceptionnelle », se souvient Michèle.

Recrutée en 2002, l'année où Marc Giboux prenait ses fonctions de président, Noëlla Jardin, Directeur général de la Ligue Braille, se souvient : « Il connaissait tout le monde et tout le monde le connaissait. Je garde le souvenir d'un homme qui a vécu sa vie pleinement, qui faisait ce qu'il avait envie de faire, tout en étant généreux et attentionné. La preuve que l'on peut vivre seul, sans forcément être un solitaire ».

« Au Comité de direction, il avait sa chaise. La table est vraiment très grande, mais il s'installait toujours à la même place, que personne ne prenait. Elle va rester vide un moment, je pense » termine Michel Berlo.



L'ophtalmologue pédiatrique Patricia Delbeke (photo) nous en explique les causes, les conséquences et les traitements.

Qu'est-ce que la myopie ?

La myopie est un défaut de réfraction de l'œil qui se produit pendant l'enfance. Un œil myope grandit trop vite et sa croissance se poursuit plus longtemps. En cas de myopie, l'œil ne focalise pas ou ne réfracte pas adéquatement la lumière pour permettre de voir clairement les images, provoquant une vision trouble. Ce problème peut être résolu en portant des lunettes ou des lentilles à dioptrie négative. Plus l'œil est long, plus la myopie est élevée et plus le verre de lunettes doit être puissant.

DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS MYOPES

La myopie progresse rapidement dans le monde entier. Selon le Belgian Myopia Group, près de la moitié des jeunes sont déjà ou deviendront myopes. Un trouble de plus en plus fréquent, précoce et sévère.

Pourquoi y a-t-il de plus en plus d'enfants myopes ?

Les causes sont complexes et tous les aspects ne sont pas encore connus. L'origine ethnique joue un rôle. Les enfants d'origine asiatique ont un risque plus élevé de développer une myopie ou une forte myopie. L'hérédité intervient également. Si l'un des parents ou les deux sont myopes, leurs enfants ont beaucoup plus de risques de le devenir aussi. Enfin, le mode de vie joue un rôle. Une faible exposition à la lumière extérieure et l'augmentation de certaines activités comme l'utilisation d'écrans pendant de longues périodes, sans pause et à une distance inférieure à 30 cm, sont associées à l'épidémie de myopie. L'Organisation Mondiale de la Santé déconseille les écrans aux enfants de moins de 2 ans.

Quelles sont les conséquences d'une myopie forte ?

En soi, la myopie peut être corrigée par des lunettes ou des lentilles. Mais c'est surtout dans le cas d'une myopie forte (une dioptrie supérieure à -6), que le risque d'une mauvaise vision ou d'une cécité plus tard augmente. En effet, la myopie accroît le risque d'anomalies rétinienne, comme le décollement de la rétine, la dégénérescence maculaire, ainsi que la cataracte ou l'augmentation de la pression oculaire. C'est pourquoi nous essayons de ralentir la progression de la myopie chez l'enfant.

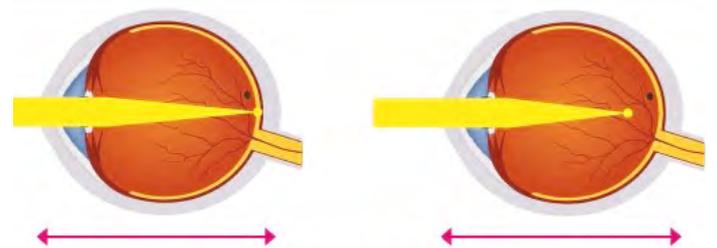
Comment éviter une généralisation de la myopie ?

L'effet négatif d'une vision prolongée à une distance trop proche sur le développement de la myopie est de plus en plus évident. Il est donc très important que les enfants maintiennent une distance suffisante lorsqu'ils regardent un smartphone, une tablette ou un livre. Cette distance devrait idéalement être d'au moins 30 centimètres. Au niveau international, on utilise la règle du 20-20-2 : après 20 minutes de vision rapprochée, il faut regarder au loin pendant au moins 20 secondes et, en outre, être au moins 2 heures par jour à l'extérieur, à la lumière du jour, pour jouer, se promener ou faire du sport. Les crèches

jouent un rôle crucial dans ce domaine en faisant jouer ou manger les enfants aussi souvent que possible à l'extérieur. Malheureusement, nous constatons que les enfants ont un mode de vie de plus en plus sédentaire, qu'ils utilisent beaucoup d'écrans et qu'ils ne profitent pas assez de la lumière du jour. La règle du 20-20-2 reste essentielle pour ralentir l'épidémie de myopie.

Comment traiter la myopie ?

Comme je l'ai dit plus haut, on donne aux enfants myopes des lunettes ou parfois des lentilles de contact avec une dioptrie négative. Les lunettes doivent être correctement ajustées et il est préférable de les porter en permanence. En effet, une sous ou une sur-correction des lunettes peut contribuer à une progression plus rapide de la maladie. Il est donc préférable que les enfants myopes soient suivis par un ophtalmologue. Tous les 6 mois, idéalement, pour une myopie progressive. La longueur de l'axe de l'œil y est mesurée et suivie sur une courbe de croissance. Si la progression ou la longueur de



Œil normal. La longueur axiale normale de l'œil mesure 23,5 mm de long.

Œil myope avec une longueur axiale accrue. Un œil myope mesure plus de 23,5 mm de long. Un œil fortement myope mesure plus de 26 mm de long.

l'œil dépasse une certaine valeur, un traitement peut être mis en place. Le seul traitement pour lequel on connaît actuellement des effets positifs suffisants à long terme sont les gouttes oculaires d'atropine à faible dose. Ces collyres sont utilisés une fois par jour, à une dose déterminée par le médecin traitant. Cette dose est de 0,01 ou 0,02 ou 0,05 pour 100. Elle est recommandée chez les enfants souffrant de myopie progressive dès l'âge de 5 ans. Cette dose présente un risque minimal d'effets secondaires et permet de réduire d'environ 50 % la progression de la myopie. Les gouttes d'atropine ne sont pas nouvelles. Les ophtalmologistes les utilisent depuis des années pour ouvrir la pupille afin de voir l'intérieur de l'œil. Les gouttes d'atropine détendent également le cristallin, pour une mesure parfaite de la puissance des lunettes. Pour ces deux dernières applications, on utilise une concentration beaucoup plus élevée de gouttes d'atropine. 2 autres types de traitement font actuellement l'objet de recherches. Il s'agit de lunettes spéciales, basées sur de nouvelles technologies qui permettent une réduction du contraste périphérique ou une défocalisation périphérique. Ces lunettes peuvent avoir un effet inhibiteur sur la croissance de l'œil.

Les premiers résultats de ces recherches sont prometteurs, mais les preuves sont encore insuffisantes pour recommander systématiquement ces lunettes aux enfants myopes. Il existe également des lentilles de nuit (lentilles OrthoK), mais elles ne sont pas recommandées chez les enfants, à cause du risque élevé d'infections oculaires pouvant entraîner une perte irréversible de la vision. Il y a 2 ans, le Belgian Myopia Group, composé d'une vingtaine d'ophtalmologues pédiatriques, a été créé. Ce groupe suit de près les recherches internationales et rédige des lignes directrices pour la prise en charge de la myopie.

Un conseil aux jeunes parents ?

Laissez vos enfants jouer dehors et limitez autant que possible l'utilisation des écrans. Les enfants copient le comportement de leurs parents en matière de smartphone, alors montrez l'exemple. À l'école aussi, nous recommandons des moments de jeux et de sport à l'extérieur, sans smartphones ni tablettes. Bien sûr, l'utilisation des nouvelles technologies pendant les cours est difficile à éviter. Mais si l'on y ajoute suffisamment de temps pour regarder au loin et passer du temps à l'extérieur, il est possible de ralentir l'épidémie.



IPHONE VS ANDROID

Choisir un smartphone, c'est choisir une marque mais aussi un système d'exploitation : iOS (iPhone) ou Android. L'accessibilité étant différente, nous avons demandé à notre thérapeute Annelies et à notre conseillère en aides techniques Eveline d'évaluer les 2 options.

Qu'est-ce que l'accessibilité sur smartphone ?

C'est la possibilité d'adapter un appareil pour qu'il puisse être facilement utilisé par les personnes aveugles et malvoyantes. Ces paramètres peuvent être intégrés ou non à l'appareil ou être installés via une application séparée. On peut ainsi modifier la taille des lettres, les contrastes, installer des filtres de couleur, un zoom, un support vocal, etc.

L'accessibilité d'un système d'exploitation est-elle meilleure que l'autre ?

Il y a quelques années il y avait encore une grande différence, car iOS (le système d'exploitation d'Apple pour iPhone) a longtemps été pionnier en intégrant des fonctions d'accessibilité

dans l'appareil lui-même. Depuis, Android a fait d'énormes progrès. Une remarque importante : iOS est la même version sur tous les iPhones, tandis que les marques de smartphones Android ajoutent leur propre "panoplie" à la version standard. Chaque marque fait son marché dans les fonctionnalités possibles. Par exemple, un Samsung a plus d'options pour régler le clavier qu'un Huawei.

La différence est-elle si grande ?

Oui ! Ce qui est possible sur un appareil peut ne pas l'être sur un autre, ce qui complique le choix. Pour nos utilisateurs, Samsung arrive en tête du test des téléphones Android. La marque sort de nouveaux modèles, dans différentes gammes

de prix chaque année ou presque. Le prix dépend de la qualité de l'appareil photo, de la mémoire, du processeur, etc. Mais en termes d'accessibilité, tous les appareils Samsung sont parfaitement égaux.

iPhone VS Samsung, notre test

• **Loupe**

Disponible en standard sur les 2 appareils, accessible avec un raccourci clavier et avec à peu près les mêmes options : activer les filtres de couleur, figer l'image et zoomer.

• **Zoom**

Vous pouvez choisir de zoomer dans un cadre ou en plein écran. La forme du cadre est réglable avec Android, fixe avec iOS. Pour régler le zoom sur Android, il faut pincer (ndlr : placer 2 doigts sur l'écran puis écartier ou rapprocher les doigts), mouvement bien connu. Le réglage du facteur de zoom dans iOS nécessite un peu plus d'étapes. Vous pouvez déplacer l'image sur Android avec 2 doigts, sur un appareil iOS, vous avez besoin de 3 doigts.

• **Taille et contraste de la police**

Les deux peuvent être définis assez grands par défaut, en gras, les filtres peuvent être activés pour le contraste ou la lumière bleue. iOS peut inverser le contraste intelligent : lettres blanches sur

fond noir, tandis que les images sont conservées, autant que possible, dans leur état original. Samsung propose des contrastes plus nombreux et différents pour le clavier de l'appareil.

• **Lecteur d'écran**

Il lit les textes de l'écran, ce qui est incontournable pour les personnes aveugles. VoiceOver (iOS) est la norme parmi les lecteurs d'écran. Plus stable, plus correct et plus intuitif que TalkBack (Android). Ses possibilités sont aussi plus larges.

• **Assistant vocal**

Siri (iOS) et Google Assistant (Android) sont 2 bons assistants virtuels. Vous pouvez les activer par commande vocale ou via un bouton tactile (iOS) ou numérique (Android).

• **Combinaison avec d'autres appareils**

Pour les montres connectées, il est conseillé d'acheter un appareil de la même marque que votre smartphone. Lier un afficheur braille est plus facile avec iOS. Avec Android il faudra télécharger une application spécifique et les raccourcis ont tendance à changer.

• **Applications**

En principe, n'importe qui peut publier une application sur le Play Store de Google, sans forcément respecter les normes d'accessibilité.

Il y a donc plus d'app que sur l'App Store d'Apple. Mais Apple étant plus strict, celles qui s'y trouvent sont toutes accessibles et compatibles avec VoiceOver.

Quel système recommanderiez-vous aux personnes aveugles et malvoyantes ?



Annelies donne des explications sur un smartphone lors d'un stage numérique de la Ligue Braille

Nous laissons généralement le choix aux personnes malvoyantes, en fonction de l'appareil dont elles disposent, qu'elles connaissent déjà et des personnes vers lesquelles elles peuvent se tourner si elles ont besoin d'aide. Pour les personnes très malvoyantes ou aveugles qui ont principalement besoin d'une assistance vocale, iOS est le plus stable et le plus complet. Pour beaucoup un iPhone est souvent le "choix sûr", mais il y a des mais : le prix, mais aussi la mémoire qui ne peut pas être étendue avec une carte SD.

Enfin, iOS et Android sont-ils simples à maîtriser ? Peut-on facilement passer de l'un à l'autre ?

Cela dépend de plusieurs facteurs : la personne a-t-elle déjà une expérience avec un smartphone, si oui, lequel ? De quels appareils disposent les personnes qui l'entourent ? À quoi va servir ce smartphone ? C'est au cas par cas. Partir de zéro est assez similaire sur les 2 plateformes : rechercher les paramètres, les tester individuellement et les ajuster aux souhaits de l'utilisateur, lui apprendre les commandes et les actions utiles, ce sera la même chose.

Sur iOS, le système d'exploitation solidement structuré sera le même pour tous les iPhones. Sur Android, en revanche, il faudra encore choisir entre les différentes marques qui n'ont pas forcément les mêmes configurations. Changer de système n'est pas impossible, mais c'est un ajustement majeur qui sera plus facile pour certaines personnes que pour d'autres. Les gestes et les fonctions diffèrent, les boutons sont à un autre endroit, mais en allant pas à pas et en apprenant les différences, c'est possible. Si vous souhaitez changer ou si vous ne savez pas quel appareil vous convient, prenez rendez-vous avec notre Service d'information sur les adaptations techniques.



EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL

Droits des personnes handicapées, services sociaux et d'aide à la personne, mobilité, accessibilité. Trouvez ici une information condensée et pratique, centrée sur le handicap visuel et les mesures qui ont un impact important sur la vie sociale de nos bénéficiaires.

Majoration maintenue pour les jeunes

Cet été, le conseil des ministres a pris une mesure en faveur des jeunes en situation de handicap. La majoration de leur allocation familiale ne sera désormais plus déduite de leur revenu d'intégration sociale. Jusqu'à présent, les jeunes de moins de 21 ans percevaient des allocations familiales majorées en raison de leur handicap mais subissaient, par ricochet, la diminution de leur revenu d'intégration, ce qui pouvait compromettre leur émancipation. Cette majoration restera due, désormais.

La délivrance de l'European Disability Card automatisée dès 2024

Dès ce 1er janvier 2024, la carte EDC (European Disability Card)

sera envoyée automatiquement aux personnes ayant obtenu une reconnaissance de leur handicap. Plus besoin d'en faire la demande, ni de la renouveler. Aujourd'hui, un peu plus de 150.000 belges disposent de l'EDC, alors que notre pays compte un peu moins d'un million de personnes en situation de handicap. En décidant d'automatiser son envoi, les membres de la Conférence interministérielle « handicap » espèrent convaincre davantage de personnes en situation de handicap d'en faire usage et davantage de sites de s'engager à accueillir au mieux ces personnes.

Un nouveau formulaire de contact de la Direction générale Personnes handicapées

Du neuf si vous sollicitez la DG

Personnes handicapées en ligne. Le site et le formulaire de contact ont été revus : plus simples, plus intuitifs et plus pratiques : l'envoi de pièces jointes est facilité, des informations complémentaires sont proposées et la taille du champ où rédiger la question a été doublée. Par ailleurs, l'équipe de la DG Personnes handicapées s'engage à répondre dans les 5 jours ouvrables à toutes les questions. www.handicap.belgium.be

BRUXELLES

Du changement pour se garer

Depuis ce 8 juillet, les détenteurs d'une carte « personne handicapée » qui souhaitent stationner en région Bruxelloise doivent faire enregistrer la plaque d'immatriculation du véhicule sur le site parking.brussels, afin qu'elle soit reconnue par la Scan Car. L'enregistrement peut se faire par mail, à l'adresse handicap@parking.brussels, via l'application 4411 ou en envoyant un SMS au 4411 : PMR espace BRU espace n° de plaque espace n° de carte. Enfin, ceux qui changent très souvent de véhicule peuvent s'enregistrer via l'horodateur. Un numéro gratuit est à votre disposition : 0800 35 678.

Dérogations à la Zone de Basse Emission et primes

En 2025, les véhicules Euro 5 seront, à leur tour, interdits sur le territoire de

Bruxelles-Capitale. Le gouvernement bruxellois a prévu des dérogations pour les personnes titulaires d'une carte de stationnement pour personne handicapée ainsi que pour les véhicules spécifiquement adaptés au transport de personnes handicapées appartenant aux parents d'un mineur handicapé ou aux personnes reconnues comme aidant proche (avec droits sociaux). En 2024, le montant maximal de la prime Bruxell'Air passera de 900 € à 1.000 € pour les personnes en situation de handicap. Cette prime, basée sur les revenus, est offerte en cas de radiation de la plaque d'immatriculation.

WALLONIE

Augmentation du prix des titres-services ce 1er janvier

En 2024, le prix des titres-services passera de 9 à 10 euros pour les achats de 1 à 175 titres par personne. 11 euros pour les achats de 176 à 400 titres et 12 euros pour ceux de plus de 400 titres-services. En contrepartie, les sociétés de titres-services n'auront plus le droit de facturer des frais complémentaires à leurs clients. La déduction fiscale des titres-services, qui réduit de 10% le prix pour les utilisateurs, est maintenue, de même que les quotas de 2.000 titres à 10 euros réservés aux familles monoparentales et aux personnes en situation de handicap.



CONNECTEZ VOTRE HABITAT

Vous avez sans doute déjà entendu parler des appareils intelligents. Mais, que sont-ils exactement et comment peuvent-ils faciliter la vie des personnes aveugles et malvoyantes ? Emmy, Justine et Myriam, nos spécialistes des adaptations techniques, nous guident.

Que sont les appareils intelligents ?

L'appellation « appareils intelligents » désigne tous les appareils ou applications que vous pouvez utiliser via votre smartphone ou via des instructions vocales. En raison de la numérisation croissante, de nombreux appareils sont désormais équipés d'un écran tactile. Or, sans alternative vocale, la disparition de ces boutons est un problème pour les personnes ayant une déficience visuelle.

Recevez-vous beaucoup de questions sur ces appareils intelligents de la part des membres ?

La demande existe, elle n'est pas trop pressante, mais cela va très

certainement augmenter. C'est l'avenir ! Par exemple, la jeune génération utilise de moins en moins la vidéo-loupe car elle préfère utiliser son smartphone pour réaliser des agrandissements. L'inconvénient est que ces appareils intelligents sont assez coûteux et pas forcément remboursés. Ils sont pourtant très utiles aux personnes aveugles et malvoyantes.

Quelques appareils intelligents utiles :

L'AirTag

Grâce à lui, fini de chercher vos affaires ! Accrochez l'Airtag à vos clés, votre portefeuille, votre téléphone et localisez-les avec l'application « Find Me » de votre iPhone. Vous avez oublié où vous avez rangé vos affaires ?

Demandez à Siri de retrouver un objet équipé de ce Tag. Avec son haut-parleur intégré et l'option « recherche minutieuse », il vous guidera jusqu'à lui, même s'il se trouve dans la pièce d'à côté. L'AirTag fonctionne via un signal Bluetooth sécurisé, il est donc totalement sûr.



Accrochez cet objet à ceux que vous ne voulez plus perdre

Le thermostat intelligent

Prisé pour faire des économies d'énergie, en baissant la température lors des absences, ou en permettant de couper le chauffage à distance, en cas d'oubli, le thermostat intelligent est aussi très pratique pour les personnes aveugles et malvoyantes. Grâce au lecteur d'écran du smartphone, elles règlent facilement, quand elles le souhaitent, la température de leur habitation.

Les lampes et prises intelligentes

Grâce au smartphone, il est également possible d'allumer ou éteindre les lampes, avec certitude. Pratique, par exemple, pour les personnes aveugles vivant seules et qui souhaitent signaler qu'il y a quelqu'un à la maison. Pour les malvoyants, le smartphone peut déterminer l'intensité lumineuse afin qu'elle soit agréable et suffisante.

Dans le même esprit, la prise intelligente répond aux injonctions passées via votre smartphone. Vous pouvez, notamment, programmer le moment où un chargeur (celui de votre smartphone, par exemple) doit se brancher. Autre avantage, vous ne devrez plus retirer le chargeur de la prise, ni débrancher cette prise, vous pourrez le faire à distance.

Voici un petit échantillon de ce qui est actuellement proposé et connaît un grand succès. Mais il y a bien plus ! Aujourd'hui, presque tous les appareils électroménagers ont leur version connectée et intelligente : four, lave-vaisselle, machine à laver, mixeur, cuisinière, etc. Des appareils censés faciliter le quotidien de tous, mais également celui des personnes aveugles et malvoyantes.

DOGS4BLIND OUVRE UN CENTRE DE DRESSAGE

La formation d'un chien-guide est un processus intensif qui dure environ 2 ans. Afin de limiter le temps d'attente des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 12 ans, l'asbl Dogs4Blind forme désormais elle-même les chiens, dans son nouveau centre de Knokke-Heist.

Un chien-guide peut faire toute la différence dans la conquête de l'autonomie d'une personne en situation de déficience visuelle. Aller à l'école, au travail, faire les boutiques, avoir une vie sociale, des loisirs, découvrir de nouveaux endroits, etc.

La présence rassurante de ce compagnon à 4 pattes est un réel coup de pouce pour la confiance en soi et ouvre la porte à une vie active, pleine de sens et plus engagée.

Ces chiens ne sont évidemment pas qu'une compagnie. Ils sont formés pendant 2 ans, pour devenir des alliés fiables et attentifs qui guident leur propriétaire efficacement et en toute sécurité.

Ce processus de formation commence par la recherche des chiots présentant certaines qualités physiques et comportementales et se poursuit par le dressage et le suivi avec le bénéficiaire. Dès l'âge d'un an, le chiot est testé sur ses aptitudes à devenir chien-guide. Après la réussite de ce test, commence la formation, à raison de 5 séances par semaine pendant 6 à 8 mois. Il est ensuite remis à son maître aveugle ou malvoyant.

Un chien-guide prend sa retraite à 9 ou 10 ans. Le coût de la formation, longue et intensive, est de 30 000 euros, hors frais médicaux et nourriture.

Ceux-ci sont pris en charge par Dogs4Blind. Le tout nouveau centre de Knokke-Heist a été fondé dans la même philosophie et mission que la Fondation Frédéric Gaillanne, en France. C'est un dresseur de chiens expérimenté qui dispense cette formation, avec l'appui de foyers d'accueil sélectionnés dans la région.

La Ligue Braille poursuit ses activités d'éducation de ses chiens-guides, mais à destination, désormais, du public adulte.

QUOI DE NEUF AU BRAILLESHP ?

Visitez le BrailleShop pendant la Semaine des technologies !

Le salon annuel BrailleTech est le moment idéal pour découvrir, à votre aise, tous les produits vendus dans notre BrailleShop. A cette occasion, ils seront tous exposés et disponibles pour un test approfondi. Vous avez besoin d'expérimenter, de comparer ? Nos thérapeutes seront, bien sûr, à votre disposition. Comptez sur leur expertise de professionnel du handicap visuel et leur indépendance.

2024 approche à grands pas !
Commandez dès maintenant votre

agenda ou calendrier en gros caractères dans différentes tailles et versions :

- Agenda format A4, 1 semaine par page (**R2495**)
- Bloc calendrier composé de 2 carnets avec feuillets détachables de 1 jour par page (**R2497**)
- Calendrier suspendu, format A3 (**Réf. 2499**), format A5 (**Réf. 2501**)

Le BrailleShop est disponible sur rendez-vous à Bruxelles du lundi au jeudi (10 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h). Découvrez notre catalogue, la liste des prix, nos activités et le fonctionnement du BrailleShop sur www.braille.be/brailleshop.





LA LIGUE BRAILLE PIONNIÈRE !

Les personnes aveugles et malvoyantes peuvent désormais faire officiellement valider leurs compétences pour le métier d'agent d'accueil. La première épreuve a eu lieu ce 12 juin à la Ligue Braille, une première en Belgique !

« Une première dont nous sommes extrêmement fiers », commente Christelle Magniette, responsable du Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille.

Christelle, en quoi est-ce une première ?

C'est la première fois, en Belgique, qu'un centre externe de Validation de compétences évalue des candidats en situation de handicap, en l'occurrence de handicap visuel. La Ligue Braille accueille désormais l'épreuve pour les candidats aveugles ou malvoyants, au même titre que le Centre de Validation bruxellois des métiers du tertiaire de Bruxelles Formation.

Qui peut passer cette épreuve ?

N'importe quel adulte en situation

de handicap visuel qui souhaite faire reconnaître ses compétences en tant qu'agent d'accueil. Que vous ayez ou pas été formé au Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille ou que vous travailliez déjà. Pour ceux qui n'ont pas été formés au CFP, qui l'ont été mais il y a longtemps et pour ceux qui travaillent déjà, nous dispensons une formation « Refresh » de remise à niveau, qui est aussi une session de préparation à l'épreuve.

Quels sont les avantages de ce titre ?

C'est un réel plus pour un CV ! Pour l'employeur, c'est un gage de sérieux. Cela indique que le candidat a réussi une épreuve externe, qu'il a été évalué par des gens du métier, qui ont validé ses compétences. C'est précieux !

Comment s'est déroulée la première épreuve ?

Hormis quelques documents adaptés, en grands caractères ou en support vocal et 30% de temps supplémentaire accordé pour boucler l'examen, l'épreuve et le niveau d'exigence restent les mêmes que pour tous les autres candidats. 5 personnes ont présenté l'épreuve. Il s'agit de 5 étudiants de notre CFP, mais je le rappelle, l'évaluation est ouverte à tous. 4 l'ont réussie ! Noémie Nicolas,

responsable chez Bruxelles Formation et son équipe, nous ont confié être très impressionnés par le niveau. La deuxième épreuve de validation des compétences a eu lieu après notre formation « Refresh », fin août. Une troisième épreuve est prévue début 2024. Notre objectif suivant sera d'obtenir la reconnaissance de jury externe pour la validation des compétences d'employé administratif, l'autre formation qualifiante de la Ligue Braille.



Le Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille est cofinancé par l'Union Européenne

Agent d'accueil, métier en pénurie

Cet été, le FOREM dévoilait la nouvelle liste des métiers en pénurie en Wallonie : 158 fonctions, dont celle d'agent d'accueil en tourisme. Ce poste pourrait tout à fait être occupé par une personne aveugle ou malvoyante. Intéressé ? Vous recrutez ? Contactez notre Service emploi et formation : 02 533 33 83

Des nouvelles de nos stagiaires

Les premiers étudiants à avoir fait valider leurs compétences ont effectué un stage, cet été. Ardian était au CRETH, le Centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les personnes handicapées. Mirzane a effectué son stage chez Rossel, le premier groupe de presse et de média francophone belge.



De gauche à droite, nos stagiaires : Moufida, Ardian, Mirzane et Damien

Moufida a intégré The Crew, une agence de communication et marketing, tandis que Damien officiait à l'accueil de NGroup qui détient les radios NRJ et Nostalgie. « Chacun a décroché un stage qui lui correspond, un résultat au-delà de nos espérances », se réjouit Aurore Gerland, jobcoach.



LIVRE AUDIO, MODE D'EMPLOI

Les livres audio sont un outil idéal pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de profiter de la littérature, convertie en fichier au format DAISY. Mode d'emploi, avantages, inconvénients et appareils compatibles, en voici le détail.

DAISY, c'est quoi ?

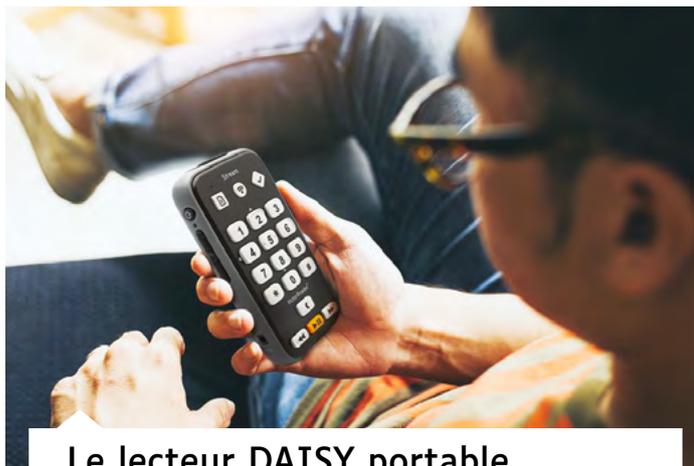
DAISY (Digital Accessible Information SYstem) est un format standard mondial pour les livres, les journaux et les magazines audio. Un format conçu spécifiquement pour les personnes ayant une déficience visuelle ou des difficultés de lecture (par exemple, la dyslexie). DAISY offre beaucoup plus de possibilités de naviguer dans un livre qu'avec le format MP3. Les lecteurs aveugles et malvoyants peuvent profiter d'une expérience de lecture plus flexible et plus proche de l'expérience du livre papier. Ils peuvent, en effet, parcourir le livre enregistré, arrêter la lecture et la reprendre plus tard au même endroit, aller directement à un chapitre spécifique, placer un signet, lire les notes de bas de page, choisir la vitesse de lecture sans

distorsion de la voix, etc.

Où trouver les audio livres DAISY ?

La Bibliothèque de la Ligue Braille est la plus grande bibliothèque adaptée francophone du pays. Elle propose des livres en braille, en grands caractères et audio, majoritairement dans le format DAISY. Ces livres sont enregistrés par nos bénévoles. L'an dernier, près de 50 000 livres audio francophones ont été téléchargés à la Bibliothèque de la Ligue Braille. Ceux qui souhaitent découvrir la littérature étrangère peuvent aussi télécharger les livres dans d'autres langues via la plateforme ABC (Accessible Book Consortium), également accessible gratuitement pour les membres de la Ligue Braille.

Comment lire un fichier DAISY ?



Le lecteur DAISY portable, pratique quand on se déplace

Vous aurez besoin d'un appareil ou d'une application capable de lire le format DAISY. L'option la plus connue et la plus adaptée est le **lecteur DAISY**. Il s'agit d'un appareil spécialisé doté de différentes entrées (CD, USB, carte mémoire, connexion internet sans fil, etc.) Il existe différentes marques et tailles (classique ou portable), les modèles DAISY sont généralement dotés de gros boutons clairs, chacun ayant une seule fonction. Vous pouvez acheter un lecteur DAISY au BrailleShop de la Ligue Braille ou vous adresser à un fournisseur de matériel adapté.

Les livres DAISY peuvent également être écoutés en **streaming**, via une plateforme comme celle de la Ligue Braille, celle de l'ABC ou de Anderslezen, pour les néerlandophones. Vous aurez besoin d'une connexion internet

permanente. Si vous ne souhaitez pas utiliser trop d'internet, vous pouvez **télécharger** des fichiers DAISY et les lire sur un **PC** avec un logiciel comme **AMIS** ou sur votre **smartphone ou tablette**, avec des applications comme **Dolphin Easy Reader** ou **Voice Dream Reader**.

Le savez-vous ?

Grâce au Fonds Chantal De Decker, la Ligue Braille aide à financer l'achat de lecteurs DAISY pour les plus de 65 ans qui ne bénéficient pas d'un remboursement de l'AVIQ ou du PHARE. Adressez-vous à votre assistante sociale !

L'avis de ferventes lectrices

Vinciane est malvoyante et utilise presque quotidiennement son lecteur DAISY portable, notamment quand elle cuisine. « Parce qu'écouter un livre demande moins d'effort que de lire avec les yeux, j'ai commencé à consulter des lectures plus difficiles comme des essais et des documentaires. La concentration est complètement différente et, grâce au lecteur DAISY, j'ai redécouvert le plaisir de lire. Je n'utilise pas toutes les possibilités offertes par mon appareil et parfois, je n'arrive pas à charger tous les fichiers à cause des différents formats, mais en général je m'en sors bien ».

Evvy, elle, a eu du mal à accepter le fait qu'elle ne pouvait plus lire à cause de sa déficience visuelle. Mais elle est maintenant une grande fan des fichiers DAISY. « J'aime vraiment lire, tenir un bouquin, le feuilleter, etc. Il m'a fallu du temps pour accepter de renoncer à lire, parce que c'était devenu trop fatigant. J'ai donné beaucoup de mes livres. Ensuite, il m'a fallu un certain temps avant de commencer à utiliser mon lecteur DAISY. Il y a plusieurs choses à connaître pour l'utiliser correctement : comment charger de la musique ou des livres audio, la conversion des formats ne fonctionne pas toujours, il faut parfois un certain temps avant que tout soit copié sur la carte SD, bien respecter la structure des dossiers des fichiers, sinon le lecteur ne trouvera pas tout, etc. Il y a donc un certain chemin d'apprentissage, mais une fois l'habitude prise, on peut faire beaucoup de choses. À l'université, par exemple, j'enregistrais mes cours avec mon appareil DAISY pour les réécouter à la maison. J'utilise souvent la plateforme Anderslezen et la bibliothèque LuisterPunt, tant pour les livres que pour les journaux et les magazines. J'écoute également le magazine communal avec mon lecteur DAISY.

Je n'utilise pas souvent le streaming parce qu'il dépend beaucoup de la qualité de la connexion internet. J'utilise principalement mon lecteur DAISY portable avec une carte SD qui peut contenir 5 ou 6 livres. Cela me permet de lire sur le chemin du travail en train, d'une manière relaxante ».



Le livre audio peut rendre le voyage en train moins long

Canne blanche aussi !

Le magazine Canne Blanche est aussi disponible en fichier DAISY. Votre trimestriel est enregistré, depuis des décennies, par des bénévoles dans notre studio à Bruxelles. Les membres qui en font la demande reçoivent le CD chez eux. Depuis peu, les fichiers DAISY sont également disponibles sur www.braille.be. Vous pouvez donc télécharger ou écouter directement le magazine avec l'appareil ou l'application de votre choix.

Sources : The DAISY Consortium, Luisterpuntbibliotheek

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Top 5 des livres audio

- **ÉTEIGNEZ TOUT ET LA VIE S'ALLUME** de Marc LEVY. **Livre n°37449**
Elle avait entendu l'histoire de gens qui se sont rencontrés au bon et au mauvais moment, qui se sont aimés jusqu'au bout, qui ont aimé sans pouvoir le dire.
- **IL NOUS RESTERA ÇA** de Virginie GRIMALDI. **Livre n°37012**
À 33 ans, Iris trimballe sa vie dans une valise. Théo, 18 ans, a peu de rêves. À 74 ans, Jeanne regarde dans le rétroviseur. Rien ne les destinait à se rencontrer.
- **LE PAQUEBOT** de Pierre ASSOULINE **Livre n°37476**
Février 1932, Jacques-Marie Bauer embarque à Marseille sur le Georges Philippar, un paquebot flambant neuf, direction le Japon.
- **SCRUPULES** de Danielle STEEL. **Livre n°37453**
Le lycée Saint Ambrose, réservé aux garçons, est à l'aube d'une petite révolution avec l'arrivée de ses premières étudiantes.
- **L'HÉRITIÈRE DES SABLES FAUVES** de Jean-Paul MALAVAL. **Livre n°37514**
À 71 ans, Lissandre Seyverac n'a plus le choix, il doit passer la main et céder la direction de sa maison d'armagnac.

Et à la ludothèque ?

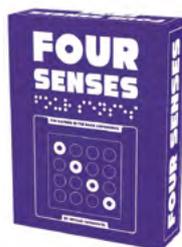


Project L (M23009) allie le casse-tête 3D au jeu de rapidité. Le but est d'utiliser au mieux les pièces pour compléter les puzzles.



Dans **Battle Fries (M23012)**, vous allez devoir tremper vos frites dans des sauces et essayer d'en manger le plus possible. Mayo, Ketchup, sauce spéciale, à vous de choisir, mais soyez le seul à tremper votre frite dans une sauce !

Four Senses (M23122) est un jeu de stratégie qui vous met au défi de compléter des séries. Une autre façon de jouer à Puissance 4, mais jusqu'à 3 joueurs.



Demandez notre catalogue de jeux adaptés au 02 533 32 40 ou via bib@braille.be

La Ludothèque de la Ligue Braille bénéficie de l'aide du Service public francophone bruxellois (Commission communautaire française).

LE TACTILE TOUR EN BELGIQUE !

Après un impressionnant tour de France, cette exposition inédite, pensée pour les personnes aveugles et malvoyantes arrive enfin en Belgique. La Ligue Braille sera son écrin !

« Je me réjouis de cette escale à Bruxelles » confie Rémy Closset, créateur du Tactile tour. Et pour cause, cet architecte à la retraite, administrateur de l'Association française Valentin Haüy est... belge !

Une visite 100% adaptée

Au programme : 12 reproductions d'œuvres connues, à toucher. Après avoir été modélisés sur un ordinateur, grâce à un logiciel, les tableaux sont mis en relief par impression 3D en résine ou par fraisage d'une plaque de polyuréthane. Ces dispositifs permettent aux personnes déficientes visuelles de toucher le



La chute d'Icare, le célèbre tableau de Pieter Brueghel l'ancien

rendu d'une œuvre, tandis qu'ils en entendent la description grâce à un audioguide. Pour Rémy Closset, il était primordial de permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de profiter au mieux des tableaux. « C'est une chasse aux trésors sous les doigts. La machine travaille couche après couche, cela permet d'obtenir des éléments minuscules, comme le détail des doigts d'une main, mais bien assez solides pour être touchés ». L'impression 3D permet aussi de reproduire les ombres ou les drapés, un réel plus, comparé aux dessins en relief. « L'avenir, ce sont des œuvres en hologrammes que les visiteurs pourront toucher, contourner. Nous y arriverons dans quelques années, j'en suis convaincu ».

Un long processus

En attendant l'hologramme grandeur nature de l'autoportrait de Vincent Van Gogh, les musées se décarcassent pour rendre l'art accessible à tous. « C'est le cas des Musées Royaux des Beaux-Arts de



La version en relief du tableau

Belgique qui proposent une visite adaptée aux personnes aveugles et malvoyantes depuis plus de 20 ans » explique Michèle Dubois, responsable des Services culture et loisirs de la Ligue Braille. « Au Musée Félicien Rops de Namur, la médiatrice culturelle utilise tous les sens pour proposer un visite aboutie. L'audition, le toucher et même le goût sont inclus. Mais quand on parle d'accessibilité du musée, on parle aussi de la lumière, des contrastes, de l'accès ».

Grâce au Tactile Tour, découvrez les reliefs de 12 classiques, dont 4 œuvres de Léonard de Vinci et un célèbre tableau : La chute d'Icare, de Pieter Brueghel l'ancien. Cette œuvre tactile sera ensuite offerte, par la Ligue Braille, aux Musées des Beaux-Arts de Belgique.

Le Tactile Tour sera accessible du 6 au 18 novembre, à la Ligue Braille, rue d'Angleterre, 57 à Bruxelles. Entrée gratuite, sur réservation. La Bibliothèque proposera, le 2 octobre, une balade musicale sur le thème de l'Art Nouveau et le 4 novembre, une conférence organisée par la cellule « Musée sur mesure » des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique. Inscription : bib@braille.be – 02 533 32 40

Bio express de Rémy Closset

Originaire de la région namuroise, Rémy Closset vit en France, où il a fait carrière en tant qu'architecte. A 53 ans, sa malvoyance l'oblige à renoncer à son travail. Il rejoint l'Association Valentin Haüy pour y suivre des cours de dactylo. Une association qu'il ne quittera pas puisqu'il vient d'entamer son troisième mandat d'administrateur. Passionné d'art, il se lance dans la modélisation d'œuvres sur ordinateur, leur impression en 3D et crée le Tactile Tour, une exposition itinérante adaptée au handicap visuel. Aujourd'hui, Rémy Closset a réalisé 200 modélisations dont 112 ont été imprimées. Chacune a nécessité de 150 à 200 heures de travail.



Rémy Closset, l'architecte du Tactile Tour



MERCI

Ils étaient à nouveau sur le pont cet été ! Accompagnateurs de nos balades contées, lecteurs invétérés pour notre bibliothèque ou renforts administratifs durant les congés de nos collaborateurs. Merci aux bénévoles qui seront aussi à nos côtés pour terminer cette année 2023.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de 539 volontaires dans tout le pays ? Nous avons besoin de profils particuliers ! Pour nous accompagner sur les salons et les événements de sensibilisation, nous sommes à la recherche de bénévoles ayant le contact facile, l'envie de faire connaître le monde de la cécité et de la malvoyance au grand public.

Nathalie est institutrice et met ses compétences pédagogiques et sa gentillesse au service de nos sensibilisations depuis déjà plusieurs années. En avril dernier, elle a participé avec la Ligue Braille à « Tous en vadrouille » à Chevetogne. Un événement qui a attiré de nombreuses familles, beaucoup d'enfants très curieux de

tester nos jeux de société adaptés et nos lunettes de simulation des pathologies visuelles. « J'ai toujours aimé accompagner les enfants et plus encore dans une démarche de partage » explique-t-elle.

Comme Nathalie, vous avez le contact facile, vous êtes disponible en semaine ou le week-end, vous êtes disposé à suivre une formation à la Ligue Braille ? Envoyez sans attendre votre candidature à l'adresse vol@braille.be.

Nous sommes également à la recherche de volontaires pour acheminer et ramener le matériel de stand.

Merci et à très vite !

Voici les prochains événements auxquels la Ligue Braille participera et pour lesquels nous cherchons des bénévoles :

12 - 14 octobre : BrailleTech, Bruxelles.

19 octobre : Salon seniors, santé et bien-être, Libramont.

21 octobre : Place aux enfants, à la Ligue Braille.

22 - 24 novembre : Salon Ophtalmologica Belgium, Bruxelles.

22 novembre : Journée de sensibilisation à tous les handicaps, Viroinval.

1er décembre : Journée de la personne extraordinaire, Moustier-sur-Sambre.

NOS CARTES DE VŒUX SONT DE RETOUR !

La fin de l'année arrive et avec elle la saison des bons vœux à souhaiter à ses proches et amis ! Ajoutez une bonne action à ce geste d'amour en envoyant une carte de vœux de la Ligue Braille. Soutenez le financement de notre service social et choisissez vos cartes dans notre catalogue : www.braille.be/fr/nous-soutenir/cartes-de-voeux ou contactez le Service volontariat au 02 533 32 11.



APPEL - PARTICIPEZ À NOTRE ENQUÊTE SUR VOTRE VIE SOCIALE

La Ligue Braille mène cet automne une enquête sur la vie sociale des personnes aveugles et malvoyantes. Votre avis et vos témoignages sont très importants. Prenez quelques instants pour partager votre opinion sur www.braille.be ou scannez le code QR. Merci d'avance !



LA JOIE DES STAGES !

Grâce à votre soutien à nos différents stages et à l'investissement de notre personnel, des dizaines d'enfants aveugles et malvoyants ont pu passer de merveilleuses vacances cet été. Tous ont apprécié les rencontres qu'ils y ont faites et surtout l'indépendance qu'ils ont pu conquérir. Le plein de très bons souvenirs est fait jusqu'à l'année prochaine ! Leurs sourires en attestent.



Canne Blanche, trimestriel de la Ligue Braille, est une production du Service communication, en collaboration avec les différents services de l'association.

Photos : Belgian Myopia Group, Humanware, Jean-Michel Byl, Louis David, Ligue Braille.

Impression : Daddy Kate.



ABONNEMENT

- 15 € à verser sur le compte :
BE11 0000 0468 0248
BIC : BPOTBEB1
Communication : « Abonnement Canne Blanche ».
- Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes et pour les donateurs pour tout don à partir de 40 €.
- Disponible en PDF et en audio (www.braille.be), et sur demande en braille et sur CD Daisy.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double, merci de nous en avvertir !
- Ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.



CONTACT.

Ligue Braille asbl, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

Tél. : 02 533 32 11 – E-mail : info@braille.be - www.braille.be.

Compte pour faire un don : IBAN BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1.

Éditeur responsable : Noëlla Jardin, rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles.

La Ligue Braille traite vos données personnelles dans le respect de vos droits et de ses obligations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour toute question au sujet du traitement de vos données, consultez notre Privacy Policy sur www.braille.be. Pour consulter, modifier, supprimer vos données ou pour toute autre question, contactez-nous par voie postale ou via info@braille.be.

73^e GRANDE TOMBOLA

en faveur des personnes aveugles et malvoyantes

65 000 €

ET PLUS DE 5 000 LOTS PRESTIGIEUX
À GAGNER !

EN FONDS D'ÉTAT

**UNE VOITURE ÉLECTRIQUE
D'UNE VALEUR DE
22 990 €**



**PLUSIEURS VÉLOS ÉLECTRIQUES
D'UNE VALEUR DE
1 550 €**



**PLUSIEURS CHÈQUES
VOYAGES D'UNE VALEUR DE
1 500 €**

1 billet = 3 €

**1 carnet = 15 €
+ 1 billet offert !**

À verser sur le compte **Tombola Ligue Braille**
IBAN : BE10 0003 0019 6004
avant le 27/11/2023.

Tirage public le 4/12/2023 à 15 h 00 sous le
contrôle de Maître Peter Walravens, huissier de
justice. Infos et règlement sur www.braille.be.



**Mais aussi de l'outillage,
de l'électroménager,
des chèques cadeaux, etc.
Il y en a pour tous les goûts !**

Ligue Braille asbl

Association d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté la Reine

Rue d'Angleterre 57, 1060 Bruxelles – T 02 533 33 33 – tombola@braille.be – www.braille.be



ligue braille asbl
une autre façon de voir la vie

Nous remercions nos partenaires :

